

## Défense de la langue française comme langue scientifique

Jean-François Chanlat  
Université Paris-Dauphine

PREMIÈRE SESSION  
CONTROVERSE –  
LE RÔLE DE LA  
LANGUE DANS LA  
RECHERCHE EN  
MANAGEMENT

Depuis un certain nombre d'années, nous assistons en France à des débats nourris et vigoureux autour de la langue de publication à privilégier dans le champ de la recherche en gestion, voire au-delà. Comme cette question du choix de la langue de publication est très importante pour ne pas dire essentielle dans l'évolution d'un champ scientifique, j'ai envoyé un texte à l'AIMS à ce sujet, lequel a entraîné cette session controverse autour de la langue de recherche. Le point de vue que je veux défendre ici part des principaux constats que nous pouvons faire aujourd'hui, présente les principaux enjeux des choix qui sont ou peuvent être faits en matière de langue de publication et se terminera sur les différents atouts que possède, selon moi, aujourd'hui, la langue française dans le champ de la recherche en gestion.

Quelques remarques préliminaires. La position soutenue ici est la suivante, et rejoint celle de Claude Hagège qui rappelait récemment ceci : « *Je ne me bats pas contre l'anglais ; je me bats pour la diversité. Un proverbe arménien résume merveilleusement ma pensée : “Autant tu connais de langues, autant de fois tu es un homme”* » (Hagège, 2012, p. 107). Cette position s'appuie également sur notre expérience à la fois personnelle et sociale qui nous a permis de vivre entre plusieurs univers intellectuels et linguistiques, nous a amené à être un passeur entre ces univers, tout en développant notre propre perspective depuis maintenant plus de vingt ans ; et enfin sur le fait que nous sommes à un moment de notre carrière où nous pouvons défendre une telle position ; nous faisons en effet partie des chercheurs libérés de cet impératif qui s'impose ou que certains veulent imposer aux plus jeunes de publier uniquement en anglais.

L'hégémonie de la pensée anglo-saxonne, pour ne pas dire américaine dans le monde de la gestion (catégories, institutions, classements, revues, agence etc.) a été mise en évidence par de nombreux travaux (Holland, 2002 ; Mangematin, 2004 ; Tietze, 2004 ; Tietze & Dick, 2009). Derrière cette dominance se cachent de nombreuses questions qui renvoient à la question d'une domination des points de vue politiques, sociaux, culturels et économiques, associés à la langue véhiculaire dominante (Mair, 2003 ; Meriläinen *et alii*, 2008 ; Hagège, 2012) : en l'occurrence ici ceux du monde anglo-américain. Cela est particulièrement observable dans le champ de la gestion où les débats sont nombreux autour de la question du lieu de production et des effets de domination, en particulier avec la montée de classements d'écoles et de revues de plus en plus rigides dans lesquels les institutions et les revues nord-américaines se taillent la part du lion. Ces discussions sont particulièrement vives en Europe (Organization Studies, 2010 ; Organization, 2011) où l'hégémonie américaine est questionnée y compris par les chercheurs britanniques (Grey, 2010 ; Willmott, 2011). Car derrière tout cela, se cachent des enjeux forts pour ne pas dire existentiels sur la manière de

voir le monde social et de produire de la connaissance à ce sujet dans le champ concerné.

Si nous reprenons le concept de champ de Bourdieu, nous pouvons affirmer sans aucun doute que le champ de la recherche en gestion est un champ social, c'est-à-dire un espace structuré, hiérarchisé, d'acteurs et de positions, qui se définit par des enjeux et des intérêts spécifiques ; ces derniers mobilisent des formes de capital variées (économique, culturel, social et symbolique), tout cela nécessitant par ailleurs un système de dispositions approprié par les acteurs, ce que Bourdieu désigne par *habitus*, afin de faire face aux règles du jeu en son sein, et ainsi occuper une place. Le champ de la recherche en gestion est bel et bien un champ de ce type. Comme le rappellent de nombreux auteurs, le champ de la recherche en gestion fait à la fois partie du champ des sciences sociales, et en cela, il a dû et doit encore lutter pour se faire reconnaître comme un champ scientifique à part entière, notamment en France par rapport aux économistes (David, Hatchuel & Laufer, 2008) et, en tant que champ spécifique, il est marqué par la domination qu'exerce le champ anglo-américain et les normes qu'il met en place. Par conséquent, comme l'ont remarqué de nombreux observateurs, selon les lieux où le chercheur se trouve, sa production sera plus ou moins prise en compte par le champ dominant nord-américain.

Üsdiken (2010) montre ainsi que le champ de la recherche en gestion se divise, entre trois espaces : le cœur qu'il associe aux États-Unis, ceux-ci étant depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale la source la plus influente en matière d'idées ; un second centre : le Royaume-Uni ; une semi-périphérie : l'Europe du Nord et de l'Ouest ; et une périphérie : l'Europe du Sud et de l'Est à laquelle nous pourrions ajouter les pays en développement ou émergents, ce que Üsdiken ne fait pas puisque son article porte essentiellement sur l'Europe élargie. Tout en occultant le caractère relativement autonome du champ de langue française, il insiste par ailleurs sur le fait que de nombreux champs européens, notamment les premiers nommés se distinguent du champ américain par leurs choix épistémologiques et sociaux. Mais cette résistance relative de certains champs dont fait partie le champ francophone, n'est pas observable partout, selon la même intensité, notamment dans les pays périphériques et semi-périphériques, voire au Royaume-Uni.

La résistance est d'autant plus sensible dans les pays dont la langue n'est pas l'anglais et où les revues les plus cotées sont systématiquement les revues de langue

anglaise, pour ne pas dire américaines, au détriment des revues en langues nationales. L'établissement de ces classements devient donc un enjeu clé pour les acteurs concernés, notamment ceux qui ne sont pas de langue anglaise. Cette anglicisation massive produit, selon certains, « une colonisation mentale », et conduit à une perte de sujets potentiellement intéressants pour la société concernée. Le champ francophone continue à vouloir, quant à lui, défendre, malgré certaines tendances à la standardisation, ses singularités intellectuelles et sociales et sa langue. Pourquoi devons-nous défendre une telle position ? C'est parce que le choix de la langue de production, celui des revues et de leur classement, est clé pour la dynamique intellectuelle du champ linguistique

Vercingetorix  
Bartholdi, 1903  
Place de Jaude  
Clermont-Ferrand



concerné, notamment francophone. Ce qui n'est pas non plus sans conséquences sur notre propre pensée.

Depuis les premiers travaux de Ferdinand de Saussure, fondateur de la linguistique moderne, de nombreux chercheurs ont vu la langue comme un produit social, issu de la faculté de langage exercée par une communauté humaine. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Wittgenstein écrit dans son *Tractatus logico-philosophicus* : « *Les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde* » (1922). C'est également le cas des ethnolinguistes, Whorf (1956) et Sapir (1929), qui, à partir de leurs travaux, soutiennent que la pensée n'a pas d'existence autonome hors de la langue et par conséquent, que les langues étant différentes, ce que nous appelons pensée devrait être différent d'un peuple à l'autre. Sapir souligne : « *Le fait est que le monde réel est dans une large mesure inconsciemment construit à partir des habitudes langagières du groupe. Il n'existe pas deux langues suffisamment similaires pour être considérées comme représentant la même réalité sociale. Les mondes dans lesquels vivent différentes sociétés sont des mondes distincts, pas simplement le même monde auquel seraient attachées différentes étiquettes.* » (Sapir, 1929, p. 214)

Depuis, d'autres linguistes ont critiqué ou nuancé cette hypothèse (Dortier, 2013). Ainsi, si nous n'avons pas tous les mêmes nombres de mots pour désigner les couleurs, nous sommes néanmoins tous capables de les dissocier les unes des autres. Mais il reste que la langue s'inscrit bel et bien dans un univers socioculturel. Jean-Claude Usunier (2010), dans un article concernant les recherches en management international, montre ainsi comment trois éléments fondamentaux de la langue peuvent aider à l'évaluation du degré d'équivalence conceptuelle entre les langues :

1. les mots et leur sens spécifique, à la fois sens littéral (sens propre) et sens figuré(s) ;
2. les mots une fois assemblés dans des phrases et dans un texte, les langues opérant comme des codes qui doivent être « traduits » dans d'autres codes linguistiques, lorsque langue d'origine et langue cible diffèrent ;
3. les visions du monde spécifiques exprimées par les locuteurs d'une langue. (Usunier, 2010, p. 6)

Les rapports langue/pensée étant aussi étroits, le choix d'une langue principale pour la publication n'est donc pas sans avoir des conséquences importantes pour ne pas dire déterminantes sur le développement du champ linguistique concerné, notamment quand celui-ci décide d'adopter une autre langue. Un certain nombre d'enjeux, au sens du Larousse, c'est-à-dire « ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque » se dessinent. J'en identifie trois : intellectuel, sociopolitique et culturel.

Penser le monde passe par une langue et adopter une langue unique, c'est ainsi adopter une pensée. « *Il faut bien comprendre, que la langue structure la pensée d'un individu. Certains croient qu'on peut promouvoir une pensée française en anglais : ils ont tort. Imposer sa langue, c'est aussi imposer sa manière de penser.* » (Hagège, 2012, p. 127). Comme le grand mathématicien Laurent Lafforgue l'a affirmé : « *ce n'est pas parce que l'école de mathématiques française est influente qu'elle peut encore publier en français ; c'est parce qu'elle publie en français qu'elle est puissante, car cela la conduit à emprunter des chemins de réflexion différents* » (Lafforgue, 2005). Cette prise de conscience est d'autant plus importante à avoir que d'aucuns, et en particulier les plus jeunes chercheurs, comme le montre l'enquête récente de Tietze et Dick (2012), pensent déjà que c'est devenu dans l'ordre des choses et qu'ils ne voient pas le caractère sociohistorique et politique de cette exigence. Or, Bourdieu (1982) l'a souligné avec force, la forme et le contenu linguistiques sont dialectiquement reliés. Une telle ignorance si elle était confirmée pour notre champ, ce que nous ne pensons

pas, serait bien sûr inquiétante. Mais il reste que certains signes, que nous pouvons observer ces dernières années, comme par exemple, la surreprésentation de références de langue anglaise dans certains travaux de langue française (thèses, articles et ou communications dans des congrès) et une absence ou ignorance des travaux de langue française pertinents pourraient être les prémices d'une hégémonie intellectuelle croissante et d'une montée de l'amnésie bibliographique dans notre propre champ linguistique (Chanlat, 2013).

De nombreux travaux montrent combien l'adoption du tout en anglais n'est pas neutre comme d'aucuns pourraient le penser à première vue (Holland, 2002 ; Hagège, 2012). En plus d'être le vecteur d'une certaine pensée globale en matière socioéconomique, elle s'accompagne aussi dans le champ de langue française, de certaines postures épistémologiques et méthodologiques, et d'un choix de questions parfois différent de celui du champ linguistique d'origine (Martinet, 1991 ; Martinet & Pesqueux, 2013 ; Berry, 2004).

Autrement dit, si des chercheurs étrangers et notamment de langue française pensent qu'en adoptant le genre d'articles attendus par le système, ils vont avoir de meilleures chances d'être publiés, ils ne se rendent pas toujours compte qu'ils vont se retrouver parfois dans des contradictions difficiles à surmonter. En effet, comment un étranger, inscrit dans son propre contexte national ou régional qui le conduit à produire des recherches spécifiques, à se situer donc différemment par rapport au champ américain, et dont il ne connaît pas toujours toutes les subtilités, va-t-il pouvoir produire des papiers parfaitement compatibles avec l'esprit américain ambiant ? À ce sujet, il nous revient à l'esprit plusieurs témoignages de collègues britanniques qui se sont vu refuser leurs articles parce qu'ils s'appuyaient, selon leurs évaluateurs, soit sur un philosophe inconnu, il s'agissait alors de Michel Foucault (c'était au début des années 90), soit ils avaient un anglais trop sophistiqué (l'auteur était le rédacteur en chef d'une revue anglaise très réputée), ou encore plus récemment, soit Bourdieu sur lequel s'appuyait le collègue, très célèbre dans le champ, n'était pas connu de ses évaluateurs américains ; nous nous souvenons également de collègues français réputés qui avaient décidé pour ces raisons de ne pas envoyer de papier à de célèbres revues américaines ou encore qui ont reçu ou reçoivent des réponses du type : en quoi ces données françaises peuvent-elles intéresser des lecteurs américains ? Enfin, nous pouvons nous poser une question supplémentaire : quel est en effet l'intérêt de passer par les exigences d'un système dont les Anglo-Saxons (Grey, 2010 ; Willmott, 2011) et certains Américains eux-mêmes déplorent les effets ?

La question de maintenir une production de langue française de qualité passe sans aucun doute par la sauvegarde et le renforcement de moyens de publications et d'évaluation propres à notre univers linguistique. En ce qui concerne la diffusion dans d'autres univers linguistiques et notamment en anglais, il s'agit d'avoir une stratégie ciblée de traduction afin de mieux faire connaître nos travaux parmi les chercheurs de langue anglaise. À cet égard, nous pouvons néanmoins observer quatre situations concernant le degré de visibilité des travaux de langue française :

- la situation d'invisibilité de travaux importants du fait de leur non traduction en langue anglaise ;
- la visibilité du fait de leur traduction en langue anglaise et de leur impact dans le champ ;
- l'invisibilité relative malgré une traduction en langue anglaise ;

- L'utilisation différenciée de travaux de langue française par les chercheurs de langue anglaise par rapport à leurs homologues de langue française.

Ces quatre situations, chacune à leur manière, illustrent de nouveau dans notre champ ce qui est en jeu dans ce rapport langue, pensée et société (Chanlat, sous presse).

La discussion que nous venons de mener ne doit cependant pas rester à un niveau uniquement intellectuel. Elle a également des enjeux sociopolitiques. Notre champ linguistique a-t-il décidé de laisser faire et donc d'accepter que la langue française soit une langue dominée dans son propre champ ? Telle est la question ; ce que nous pouvons parfois observer dans certaines institutions qui, à la suite de tels choix, nous montrent combien la langue française et les enjeux intellectuels dont nous venons de parler se marginalisent et avec eux la pensée qui lui était associée. Doit-on en effet déterminer nos choix de recherche à partir de revues dont les agendas sont très différents des nôtres ? Et si nous envoyons de tels messages, que vont faire les jeunes générations de chercheurs qui constituent la relève ? Vont-ils continuer à défendre des postures qui leur sont propres, en relation avec leurs univers socioculturels, ou vont-ils abandonner l'originalité qui vient du terroir, comme le dirait Michel Berry, pour les sirènes des courants dominants anglo-saxons ? Plus largement, l'abandon de la langue française comme langue scientifique dans notre champ nous réduirait au niveau d'un pays comme les autres et mettrait les autres pays francophones sur la voie de l'anglicisation. Pourquoi les autres pays francophones continueraient-ils en effet à soutenir le français si la principale source et pôle historique de cette langue l'abandonnait définitivement ?

À toutes ces questions, nous connaissons déjà les réponses. La dernière discussion autour du classement des revues par nos associations scientifiques de langue française sous l'obédience de la FNEGE, est à cet égard plutôt encourageante puisque nous avons classé tout récemment un certain nombre de nos revues de langue française en catégorie 2. Ce qui correspond à la catégorie A de l'AERES, défunte ou non. Ce faisant, nous disons aux chercheurs appartenant à notre champ que la langue française demeure une langue de communication scientifique. Une telle décision, fruit d'un consensus très large des associations scientifiques représentatives en gestion de langue française va permettre à nos revues de se maintenir et de se renforcer et aux jeunes chercheurs de faire carrière en produisant aussi en français. L'espace francophone en sort renforcé. Plus généralement, cela nous permet de défendre des recherches originales, des méthodologies qualitatives souvent difficiles à faire reconnaître dans le *main stream* et de nous attaquer à des questions sociales qui nous sont chères du point de vue de nos valeurs et idéaux socioéconomiques. Enfin, le champ francophone peut se présenter comme un champ ouvert aux autres pensées venant d'ailleurs et permettre à des collègues étrangers de défendre des idées et des postures plus difficiles à défendre dans leur champ linguistique. Cela peut également entraîner des alliances et des complicités avec d'autres champs linguistiques, notamment le champ latin.

Le choix de la langue de pensée principale est un enjeu majeur et il ne faut pas, sous prétexte d'efficacité de diffusion, adopter le tout anglais. Car si nous faisons un tel choix, nous perdrons ce qui fait ce que nous sommes. Mais les enjeux culturels sont tout aussi importants.

L'anthropologie nous a éclairés sur les écarts, c'est-à-dire sur la culture qui fonde les différences entre groupes humains. En tant qu'univers de sens, la culture est un cadre qui sert de schème de signification pour les acteurs d'un univers concerné (d'Iribarne, 2008). La France et les pays francophones n'échappent pas à cette règle, comme

d'ailleurs toutes les autres nations (Davel *et alii*, 2008). Le choix de la langue de publication est donc aussi un choix culturel. Les recherches en management international et en management interculturel le démontrent régulièrement car le choix d'une langue, c'est aussi le choix d'un schème d'interprétation qui est véhiculé par cette langue (Davel *et alii*, 2008 ; Usunier, 2010 ; Mayrhofer & Urban, 2011 ; Chevrier, 2012 ; Harzing & Pudelko, 2013).

C'est ainsi que, sous l'influence d'une vision instrumentale et utilitaire, des équivalences de mots peuvent être retrouvées dans les dictionnaires des langues concernées sans toutefois toujours prendre conscience que des concepts lexicalement identiques peuvent être compris différemment selon le contexte linguistique dans lequel ils sont utilisés et ainsi amener à des interprétations faussées. C'est ce que de nombreux chercheurs ont reproché aux études menées par Hofstede et à ses disciples. Comment tirer des conclusions à partir d'échelles quand on n'a pas le contexte de référence de ce qui se passe réellement ? Des mots comme groupe, individu, autorité, décision, objectifs, coopération ou encore éthique ne prennent sens que dans une situation donnée (Davel *et alii*, 2008).

Si l'équivalence des mots n'est donc pas suffisante pour rendre compte de la réalité vraiment vécue, il devient alors nécessaire de savoir si les mots ont un sens équivalent dans chaque langue et/ou culture.

Plus particulièrement, pour notre continent européen et l'Union qui en a découlé, le débat n'est donc pas de savoir quelle langue doit dominer mais, comme l'écrit François Taillandier : « *de choisir ce que l'Europe veut affirmer : ou bien les langues sont considérées comme des instruments neutres, de pure transparence et de pure circulation (et l'on peut imaginer un français véhiculaire aussi déprimant que l'anglais véhiculaire) ; ou bien l'on accepte d'y voir des formes culturelles, des liens avec la profondeur d'une civilisation et avec des modes d'édification de la personne... Ce ne sont pas des langues qui s'affrontent aujourd'hui en Europe mais deux philosophies de ce que c'est une langue.* » (Taillandier, 2009, pp. 71-72)

Les atouts de la langue française sont multiples et permettent d'envisager le futur de la recherche en gestion de langue française de manière très positive. Ces atouts sont d'ordre historique, géographique, intellectuel, scientifique et culturel.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans l'Europe des Lumières, toute l'élite parlait français (Fumaroli, 2003). Encore aujourd'hui, même si l'anglais est devenu la *lingua franca*, la langue française bénéficie toujours d'une attractivité certaine car elle est une langue qui s'appuie sur un riche corpus et possède une image de distinction. C'est particulièrement vrai dans de nombreux cercles intellectuels étrangers. Un tel atout ne doit pas être négligé d'autant que, pour certains, la puissance de l'anglais peut être relativisée. Cette domination doit être également mise en relation avec un second mouvement plus récent : le déclin relatif des États-Unis comme super puissance et la montée d'un monde multipolaire (Védrine, 2007), le développement de sites en langue nationale, Internet favorisant la diversité ; dans les dix dernières années, la croissance rapide sur la Toile de l'arabe, du chinois, du portugais, de l'espagnol et du français (Harzing & Van der Wal, 2008 ; Hagège, 2012), la critique du tout anglais et des pratiques importées, et la recherche d'une prise en compte des réalités locales (glocal). À la lumière d'un tel contexte, l'atout historique du français n'est donc pas négligeable.

La langue française demeure encore une des grandes langues internationales. Elle est en effet une des cinq langues de l'ONU. Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), il y aurait 200 millions de locuteurs de langue française dans le

monde (OIF, 2009). Cette langue s'appuie sur un réseau d'alliances françaises, créé en 1883, et qui comprend aujourd'hui 1040 représentations de droit local dans 136 pays soit 910 alliances françaises (OIF, 2009). Elle a connu une croissance de ses étudiants, malgré les coupes financières. En 2007, 461 000 personnes étudiaient le français qui est parlé par 110 millions de personnes dans le monde, est enseigné dans la plupart des pays et s'appuie sur un réseau TV (TV5 Monde, France 24) et radio RFI accessible à peu près partout. Contrairement à d'autres langues importantes, elle est présente sur tous les continents et s'appuie sur un territoire très attractif qui reçoit plus de 75 millions de visiteurs par année. C'est un atout très important d'autant plus qu'un des continents qui bouge, selon certains, c'est le continent africain dont une grande partie des pays a la langue française en partage.

Un des atouts de la langue française repose également sur son propre champ intellectuel qui, au cours des siècles, a produit des œuvres majeures, notamment en sciences sociales et en philosophie. De nombreux auteurs français et francophones ont un rayonnement considérable. Dans le fil de notre histoire, nous avons été capables de produire des pensées originales qui forcent le respect d'autres traditions. Nous avons des géants sur lesquels nous reposer et nous sommes toujours un carrefour d'idées pour de nombreux chercheurs étrangers. La France est au 5<sup>ème</sup> rang des Nobel, au 2<sup>ème</sup> rang en mathématiques et nous possédons un ensemble de contributions dans le domaine des sciences sociales et de la philosophie qui font partie du patrimoine universel commun. Pourquoi devrions-nous abandonner tout cela alors que d'autres, notamment anglo-saxons, s'appuient sur certains de ses travaux ? (Cusset, 2005 ; Chanlat, sous presse). C'est un atout, là encore, considérable.

### Un atout scientifique : un champ à part entière et des recherches originales

Pour reprendre la notion de champ de Bourdieu, nous pourrions dire que le champ de la recherche en gestion est certes dominé par la production de langue anglaise, pour ne pas dire anglo-américaine. C'est ce que nous avons abordé précédemment. Mais cette hégémonie n'est pas vécue de la même façon selon les sous-champs linguistiques. Si certains ont abandonné l'idée de défendre leur langue, c'est le cas dans une large mesure des Scandinaves ou des Hollandais, le débat existe dans les pays de langue allemande, hispanique, portugaise, arabe ou encore au Japon (Tsuda, 2013) et en Chine, et bien sûr dans les pays de langue française. Car, dans ces pays, il existe au-delà du nombre de locuteurs, un fond intellectuel et scientifique en sciences sociales considérable.

En tant que chercheur de langue française, nous avons la chance d'appartenir à un champ de recherche, le champ des organisations et de la gestion qui a aussi une très riche tradition et de nombreux auteurs clés. De plus, nous avons un ensemble de revues et d'éditeurs qui assurent une diffusion importante, tout comme des associations scientifiques dynamiques, des congrès, des colloques et des séminaires importants, tenus en français. C'est ce qui nous a permis de nous préserver dans une large mesure du champ de langue anglaise. Il existe bel et bien un champ à part entière de recherches en langue française, lequel dispose de tous les atouts d'un champ autonome. De ce point de vue, la langue française est une chance car elle nous protège des dérives du champ de langue



*Portrait de Vincent Voiture  
Philippe de Champaigne  
(1643-44)  
Musée Roger Quilliot*

anglaise. C'est ce que beaucoup d'entre nous défendons. Tous les champs linguistiques ne sont pas dans cette situation, notamment les plus petits. En raison de cet héritage et de cette organisation, nous avons pu développer des recherches originales, accorder aux méthodologies qualitatives une légitimité qu'elles n'ont pas dans le courant dominant anglo-américain et soulever des questions sociales moins présentes dans le champ dominant. Tout cela est loin d'être négligeable et nous permet d'envisager l'avenir de façon positive.

Le dernier atout est d'ordre culturel. Il renvoie à un univers de sens propre dont nous avons rappelé quelques contours. Publier en français, c'est penser parfois les problèmes de manière différente, mettre en évidence des dimensions spécifiques, s'intéresser à des expériences originales et défendre une manière de vivre ensemble qui a sa valeur propre. C'est accueillir d'autres pensées et leur faire une place. L'expérience historique est importante dans ce domaine. Et notre point de vue, fruit d'un héritage culturel riche, est encore un élément sur lequel nous devons nous appuyer. Si la manière de gérer n'est pas la même, si l'État a un rôle qu'il n'a pas dans d'autres pays, si la culture et l'esthétique sont importantes pour nous, c'est que nous sommes les héritiers d'une culture qui s'est construite de manière différente (d'Iribarne, 2006 ; Hagège, 2012). Une telle originalité ne peut être néanmoins préservée que si nous continuons à conserver une telle ouverture, à nous appuyer sur cet héritage, à tabler sur des pensées innovantes et non à vouloir imiter le champ de langue anglaise, cette fois-ci en français.

À la suite de cette réflexion, il nous semble évident que la question de la défense et illustration de notre langue et de notre champ va de soi pour tous les éléments que nous avons soulevés. Cette défense n'est pas un signe de fermeture : au contraire, c'est un témoignage de notre vitalité collective. Nous devons donc éviter plusieurs écueils : celui d'une vision purement instrumentale de la langue, celui de confondre production avec diffusion, celui d'un abandon de notre langue par mépris de soi, et celui de nous ramener à un univers plus petit que ce que nous sommes réellement.

Au contraire, il nous semble que nous avons défendu ici une vision à la fois vivante, existentielle et ouverte de notre langue et de notre champ et que, loin d'être un plaidoyer contre l'anglais, c'est une défense de la diversité linguistique, synonyme de diversité intellectuelle et culturelle qui nous a amené à soutenir ce point de vue. Le champ de la recherche en gestion a besoin d'un champ francophone dynamique et original ; c'est un élément essentiel à sa vitalité d'ensemble, comme il a besoin de la vitalité d'autres champs linguistiques. Tel est l'esprit qui nous anime à un moment important de l'histoire de notre champ et dont l'enjeu est bien de maintenir une diversité essentielle à la création et à l'innovation en sciences sociales et en gestion.

## Références

- Berry Michel (2004) "La recherche en gestion doit échapper aux standards américains", *Le Monde Économie*, 31 mars.
- Bourdieu Pierre (1982) *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Chanlat Jean-François (sous presse) "Language and thinking in Organization Studies: the visibility of French OS production in the Anglo-Saxon OS field", *International Journal of Organizational Analysis*, special issue on French OS Production.
- Chanlat Jean-François (2013) "Les études critiques en management : un rappel historique", *Communications*, vol. 31, n° 1. <http://communication.revues.org/3840>.
- Chanlat Jean-François (2012) "L'hégémonie américaine en questions", in Saussois Jean-Michel [ed.] *Les Organisations*, Paris, Editions Sciences Humaines, pp. 192-205.



- Chevrier Sylvie (2012) *Gérer des équipes internationales*, Sainte Foy, Les Presses de l'université Laval.
- Cusset François (2005) *French Theory*, Paris, La Découverte.
- Davel Eduardo, Dupuis Jean-Pierre & Chanlat Jean-François (2008) *La gestion en contexte interculturel. Théories, Problèmes et plongées*, Sainte Foy, Les Presses de l'université Laval.
- David Albert, Hatchuel Armand & Laufer Romain (2008) *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Eléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert.
- Dortier Jean-François (2013) "La pensée est-elle contenue dans le langage ?", *Sciences humaines*, mars, n° 246, pp. 34-35.
- Fumaroli Marc (2003) *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Livre de poche.
- Grey Christopher (2010) "Organization studies: Publications, politics and polemic", *Organization Studies*, vol. 31, n° 6, pp. 677-694.
- Hagège Claude (2012) *Contre la pensée unique*, Paris, Editions Odile Jacob.
- Harzing Anne-Wil & Van der Wal Ron (2008) "Google Scholar: the democratization of citation analysis?", *Ethics in Science and Environmental Politics*, vol 8, n° 1, pp 62-71.
- Harzing Anne-Wil & Pudelko Markus (2013) "Language competencies, policies and practices in multinational corporations: A comprehensive review and comparison of Anglophone, Asian, Continental European and Nordic MNCs", *Journal of World Business*, vol. 48, n° 1, pp. 87-97.
- Holland Robert (2002) "Globospeak? Questioning text on the role of English as a global language", *Language and Intercultural Communication*, vol. 2, n° 1, pp. 5-24.
- d'Iribarne Philippe (2006) *L'étrangeté française*, Paris, Le Seuil.
- d'Iribarne Philippe (2008) *Penser la diversité du monde*, Paris, Le Seuil.
- Lafforgue Laurent (2005) "Le Français au service des sciences", *Pour la science*, n° 329, mars, p. 8.
- Mair Christian [ed.] (2003) *The politics of English as a world language*, Amsterdam, Rodopi.
- Mangematin Vincent (2004) "L'influence internationale de la recherche en gestion produite en France ; une analyse à partir des publications du SCI : 1991-2002", *Gérer et Comprendre*, n° 77, pp 76-99.
- Martinet Alain-Charles (1991) *Épistémologie des sciences de gestion*, Paris, Economica (nouvelle édition, Paris, Vuibert, 2013).
- Martinet Alain-Charles & Pesqueux Yvon (2013) *Épistémologie des sciences de gestion*, Paris, Vuibert.
- Mayrhofer Ulrike & Urban Sabine (2011) *Management international : Des pratiques en mutation*, Paris, Pearson.
- Meriläinen Susan, Tienari Janne, Robyn Thomas, & Davies Annette (2008) "Hegemonic academic practices: Experiences from publishing from the periphery", *Organization*, vol. 15, n° 4, pp. 584-597.
- Organisation internationale de la francophonie (OIF) (2009) *Le français enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, rapport OIF.
- Organization Studies (2010) *30<sup>th</sup> Anniversary Issue*, vol. 31, n° 6.
- Organization Studies (2011) *Special issue on Journal Publishing and Rankings*, vol. 18, n° 4.
- Sapir Edward (1929) *Language: An introduction to the study of speech*, New York, Harcourt, Brace and company.
- Taillandier François (2009) *La langue française au défi*, Paris, Flammarion.
- Tietze Suzanne (2004) "Spreading the management gospel-In English", *Language and Intercultural Communication*, vol. 4, n° 3, pp. 175-189.

- Tietze Suzanne & Dick Penny (2009) "Hegemonic practices and knowledge production in the management academy: An English language perspective", *Scandinavian Journal of Management*, vol. 25, n° 1, pp. 119-123.
- Tietze Suzanne & Dick Penny (2012) "The Victorious English Language: Hegemonic Practices in the Management Academy", *Journal of Management Inquiry*, vol. 22, n° 3, pp. 1-13.
- Tsuda Yukio (2013) "Speaking Against the Hegemony of English Problems, Ideologies and Solutions", in Nakayama Thomas K. & Halualani Rona Tamiko [eds.] *The Handbook of Critical Intercultural Communication*, London, Basil Blackwell, pp. 248-269.
- Üsdiken Behlül (2010) "Between contending perspectives and logics: Organizational studies in Europe", *Organization Studies*, vol. 31, n° 6, pp. 715-735.
- Usunier Jean-Claude (2010) "Langue et équivalence conceptuelle en management interculturel", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 6, n° 2, pp. 3-25.
- Védrine Hubert (2007) *Continuer l'histoire*, Paris, Fayard.
- Willmott Hugh (2011) "Journal list fetishism and the perversion of scholarship: reactivity and the ABS list", *Organization*, vol. 18, n° 4, pp. 429-441.
- Wittgenstein, Ludwig (1922) *Tractatus logico-philosophicus*, New York, Harcourt Brace & Company.
- Whorf Benjamin Lee [Carroll John, ed.] (1956) *Language, Thought, and Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*, Cambridge, M.I.T. Press ■

## Pour la langue permettant l'échange scientifique le plus large

Raymond-Alain Thiétart  
ESSEC

PREMIÈRE SESSION  
CONTROVERSE –  
LE RÔLE DE LA  
LANGUE DANS LA  
RECHERCHE EN  
MANAGEMENT

### Le constat

Publier et communiquer en anglais sont des objectifs déjà présents dans les préoccupations des chercheurs francophones de l'AIMS.

Entendu pendant la conférence, par la voix même des instances dirigeantes de l'AIMS ou lu dans ses publications officielles : « publier en anglais, c'est ce qui favorise la visibilité à l'international », « le bilinguisme est essentiel pour assurer la diffusion et en permettre sa progression (au sujet de la recherche) ».

Il est possible de donner quelques chiffres à l'appui.

La base de données Thomson-Reuters montre que sur une période de 10 ans (de 1998 à 2008), les 3 millions de publications scientifiques d'origine américaine avec 42 millions de citations sont à comparer à environ 10% de publications d'origine française. La France se situe en 5<sup>ème</sup> position en termes de publications après les USA, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon qui probablement tous publient en... anglais.

Lorsque l'on prend la base de données SSCI, on voit qu'en termes d'impact, la France n'arrive qu'en 15<sup>ème</sup> position après la Suisse, les USA, les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède, le Canada, la Belgique, la Finlande, l'Autriche, etc. qui ne publient probablement pas dans leur langue d'origine mais dont le rayonnement scientifique est supérieur si on s'accorde pour dire que l'impact a un sens.

L'anglais n'est pas la langue la plus parlée dans le monde. C'est le mandarin avec plus 1 milliard de locuteurs. L'anglais n'arrive qu'en deuxième position avec plus de 500 millions suivi de l'espagnol, de l'hindi et du français, avec 290 millions, ce qui n'est pas négligeable. Mais l'anglais est devenu la langue véhiculaire de référence pour les affaires et la recherche. C'est la *lingua franca*, le latin du Moyen Âge.



Neige à Murols  
Victor Charretton (1920)  
Musée Roger Quilliot

## Les enjeux

À quoi sert la langue ? À plusieurs usages. Le premier est la diffusion de la connaissance. Le deuxième, la traduction de la pensée : “*how can I know what I think until I see what I say?*” (Weick, 1995). La langue est un médium structurant. En fonction de ce que je dis et de la manière dont je le dis, je sais ce que je pense (si l’on en croit Weick, mais il n’a peut-être pas tort). Le troisième est l’échange, le débat, la communication des idées. Le quatrième est l’exercice d’un pouvoir de légitimation par sa maîtrise. Enfin, le cinquième est le partage de valeurs communes (au sein d’une communauté, une tribu).

Le problème pour un chercheur reste de savoir quelle est sa communauté en matière de recherche. On peut très bien imaginer que l’on dise que la communauté des chercheurs est celle des chercheurs francophones. C’était le projet de l’AIMS. Si c’est le cas, alors publier en anglais n’a aucune importance. Si en revanche on considère que la communauté est celle, mondiale, des chercheurs qui travaillent sur un thème donné, alors, publier, communiquer, échanger, débattre en anglais devient primordial.

## Conclusion

Les communications et publications en français de l’AIMS sont d’une très grande qualité, au moins aussi bonne que ce que l’on peut trouver dans d’autres associations académiques de par le monde. Le problème est que ces communications et publications sont des bouteilles jetées à la mer à partir de l’île des chercheurs francophones qui du fait d’une taille critique insuffisante ne peuvent, à part quelques exceptions notables, pour peu qu’ils soient traduits en... anglais, faire entendre leurs voix.

En ce qui me concerne, j’ai depuis longtemps fait le choix. Ma communauté est celle des chercheurs de toutes origines et de toutes nationalités avec lesquels je ne peux échanger, débattre, et communiquer qu’en anglais. Est-ce à dire que je néglige pour autant le plaisir de publier et communiquer en français ? La réponse est bien entendu non ! Entre francophones on débat en français. C’est une richesse et un avantage qu’il faut préserver sans pour autant se couper d’autres cercles, ce qui constituerait alors un appauvrissement intellectuel et humain.

## Référence

Weick Karl (1995) *Sensemaking in organizations*, Thousand Oaks, Sage ■